

130 Région

Clermont-Ferrand le 6 Juillet 1918.

Le Maire de la commune d'Empy donne
un avis très favorable à la demande de
M. Chamaizirand.

Empy, le 18 Juillet 1918.

LE MAIRE
Le Conseiller municipal.

Carsac

Vu à la 2^e D^e. Sans d'observations.
Décision de M. le Secrétaire Général :

à Délivrer

[Signature]



le 896 du
ouse, cor-

le 24
c, vous
Cantal

d'affaires

historielle

Fontprevaux C^{me} d'Emps le 18 Juillet 1917.



Monsieur le Préfet,

896 du

se, cor-

J'ai l'honneur de vous demander de vouloir bien m'accorder un passeport pour me rendre à Esbède (Espagne) où ma famille est établie depuis très longtemps.

24

vous

ital

Je désire aller secourir ma mère qui est veuve et qui du fait de la mobilisation de mon oncle Léon Clamagirand lieutenant au 53^{ème} d'Infanterie puis de mon frère Antonin Clamagirand brigadier au 48^{ème} d'Artillerie se trouve seule à la tête d'une boulangerie occupant plus de trente ouvriers.

affaires

ricelle

Je suis réformé n^o 2 après avoir été mobilisé d'août 1914 jusqu'à octobre 1917 et j'ai l'autorisation de demander un passeport du général Commandant la 13^{ème} Région, en date du 6 Juillet.

Veuillez agréer, Monsieur le Préfet, mes salutations respectueuses.

Finim Clamagirand

13° Région,
Etat-Major,

-:-:-:-

N° P.

Clermont-Ferrand le 6 Juillet 1918.

Le Général DANTANT, commandant la 13° Région,

A M. CLAMAGIRAND, Firmin, Jean, classe 1913, matricule 896 du
recrutement d'Aurillac, réformé N°2, demeurant à Fontpeyrouse, com-
mune d'Omps, par Saint-Mamet (Cantal).

A titre exceptionnel et vu l'avis favorable émis le 24
juin par le Colonel commandant la subdivision d'Aurillac, vous
êtes autorisé à demander un passeport à M. le Préfet du Cantal
pour vous rendre en Espagne.

Cette autorisation vous est délivrée pour raison d'affaires
de famille.

P.O. le Chef d'Etat-Major.

Signé : Papillon-Bennet.

Copie conforme adressée, suivant la circulaire ministérielle
du 15 Février 1915 N° 1998 3/II à M. le Préfet du Cantal.

